

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/12/2010

Réception par le Prefet : 10/12/2010

Publication : 14/12/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2010-4-2-2

Séance du mardi 7 décembre 2010

BUDGET PRIMITIF 2011 AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE HAUTE-ALSACE

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

VU l'avis de la Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche, en date du 18 novembre 2010,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE :

- d'accorder à l'Agence de Développement Touristique de Haute-Alsace (ADT) une subvention totale de 2 580 000 € pour son fonctionnement pour l'année 2011 ;
- d'approuver l'avenant n° 4 à la convention pluriannuelle de partenariat à intervenir entre l'ADT et le Département et d'autoriser le Président à le signer ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 65, fonction 94, nature 6574, programme F841 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
Monsieur Eric STRAUMANN ne
participe pas au vote en sa qualité de
Président de l'ADT.

PROJET DE BUDGET 2011
Convention pluriannuelle de partenariat 2009 - 2011
Note descriptive de la demande d'aide financière
sollicitée auprès du Conseil Général du Haut-Rhin
par l'Agence de Développement Touristique de Haute-Alsace

La demande d'aide financière sollicitée auprès du Conseil Général se chiffre **2 605 000 €** incluant la cotisation du Conseil Général en sa qualité de membre de l'ADT pour 2 480 €.

C'est ainsi que le projet de budget 2011 présenté par l'ADT 68 s'élève à un total de dépenses de 2 608 800 € :

- 1 293 906 € en charges de personnel,
- 1 314 894 € en actions de promotion, ingénierie et développement, et fonctionnement général.

1. CHARGES DE PERSONNEL

Concernant l'augmentation des charges de personnel, celle-ci est principalement liée à l'augmentation de la valeur du point applicable à notre association, eu égard à la Convention collective nationale des organismes de tourisme à laquelle notre réseau RN2D est signataire et régissant les conditions d'emploi et de travail des salariés de l'ADT.

L'augmentation prévisionnelle de la valeur du point pour 2011 n'étant pas connue lors de l'élaboration du présent budget, il a été pris en compte un coût estimatif des charges de personnel à fin décembre 2010 avec une augmentation des charges de personnel à hauteur de 1,5 % au titre de 2011 (augmentation espérée de la valeur du point pour 2011). Les charges de personnel incluent également en prévisionnel la dotation annuelle d'IFC (Indemnité de fin de carrière), de congés payés, des cotisations de formation ainsi que la taxe sur les salaires et la quote-part employeur relative à l'attribution de titres-restaurants et de la prime de transport. **Il est ainsi prévu un montant de 1 293 906 € en charges de personnel** pour un effectif de **19,51 ETP**.

Les dépenses prévisionnelles des charges de personnel au titre des 3 périmètres définis par la convention se répartissent comme suit :

- 1.1 Promotion touristique : 9 ETP pour 529 390 €
- 1.2 Ingénierie et développement touristique : 7,51 ETP pour 509 851 €
- 1.3 Fonctionnement général : 3 ETP pour 254 665 €

2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS TOURISTIQUES ET FONCTIONNEMENT

2.1 Périmètre lié à la PROMOTION TOURISTIQUE

Poursuite de la promotion touristique pour un montant prévisionnel de 910 657 €

Présentation des principaux axes de promotion pour 2011 :

- Réalisation d'éditions touristiques généralistes et thématiques et développement des outils de communication pour un global prévisionnel de 269 000 € détaillé comme suit :
 - Les éditions touristiques pour un total de 180 000 €
Les éditions régionales sont réalisées en partenariat avec l'ADT 67
 - Guide des Hôtels-Restaurants Alsace 2011-2012 : 150 000 ex.
 - Brochure Camping Caravaning Alsace 2010-2011 : 70 000 ex.
 - Guide pour les Organisateurs de Voyage (sur deux ans) : 6 500 ex.

- Guide des Loisirs Haut-Rhin : 25 000 ex.
- Brochure des Manifestations Alsace : 50 000 ex.
- Guide pratique du tourisme équestre : 5 000 ex.
- Brochure Clévacances Alsace : 12 000 ex.
- Editions thématiques (brochure Noël, cyclotourisme, tourisme équestre, courts séjours, tourisme rural, affiches et cartes, etc...).

Il est à noter que pour les éditions sur deux ans la charge comptable est répartie sur deux ans. Il en va de même pour l'inscription budgétaire. Néanmoins la trésorerie est impactée pour la totalité du coût de réalisation (100 %) dans l'année de parution.

- o Développement des technologies de l'information et de la communication (site internet ADT 68 - Circuits GPS multimedia - Newsletter Alsace diffusion par e-mailing) pour 20 000 €
 - o Mise en place d'un site Internet de Destination Alsace (site commun au CRT Alsace et aux 2 ADT 67 et 68) pour 37 000 €
 - o Poursuite de la gestion de la documentation pour 32 000 € (diffusion de la documentation touristique aux OT-SI du Haut-Rhin, départements limitrophes et OT Etranger, à destination des salons et évènementiels programmés au planning de promotion)
- Réalisation du programme d'actions défini par le comité de direction de l'ADT au titre de la promotion pour un total de 472 522 €

- o Participation à des salons grand public et workshops professionnels, à des opérations de promotion et évènementiels divers, pour une enveloppe globale prévisionnelle de 167 860 €

En 2011, l'ADT du Haut-Rhin en collaboration avec l'ADT 67 et pour certaines actions en liaison avec le CRT, a prévu de participer, sous le label « Tourisme en Alsace » à 25 workshops et salons dont le calendrier 2011 et les fiches techniques afférentes sont joints en Annexe 1.

Il est à noter que les professionnels du tourisme et l'ensemble des acteurs publics, associatifs et privés concernés par le tourisme sont associés à la mise en œuvre de cette politique de développement touristique. Leur présence à nos côtés à l'occasion des manifestations professionnelles et grand public est primordiale pour présenter l'offre touristique de notre région.

L'ADT de Haute-Alsace sera également présente à la Regiomesse de Lörrach du 25 au 27 mars 2011 compte tenu de l'intérêt de partenaires du Sud Alsace pour cette manifestation (clientèle de proximité, à raison de 61 000 visiteurs)

- o Contribution à des projets Interreg IV pour un montant de 14 634 €
 - ✓ Tourisme dans la région métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur / Upper Rhein Valley 2009-2012 (3 ans) : ce projet a débuté en mai 2009 et comprend 3 volets : communication (promotion commune de la destination Rhin Supérieur sur les marchés éloignés Etats-Unis, Canada, Inde , Chine, Japon), Formation-recherche et observation (formation initiale et formation continue, programmes d'échanges d'employés et d'apprentis et création d'un master), Innovation touristique (création et animation d'un réseau d'entreprises du tourisme tri-rhénan) pour une contribution annuelle de 5 000 €
 - ✓ Projet Démarrage 2010-2012 (3 ans) : ce projet entend développer et promouvoir le cyclotourisme sur les bords du Rhin, de sa source en Suisse jusqu'à l'aval aux Pays-Bas notamment par la création d'un portail internet véloroute pour une contribution annuelle de 5 000 €
 - ✓ Projet Lieux Mythiques 2011-2012 (2 ans) : « chemins transfrontaliers de randonnées à pied et à vélo – pilotage vers les lieux mythiques dans le Rhin supérieur » pour une contribution annuelle de 4 634 €

- Projets PER 68/88 « Tourisme de Mémoire 14-18 » pour 15 000 €
Ce PER sera porté par l'ADT 68 et 4 axes de travail ont été identifiés : ingénierie, promotion des sites et du tourisme de mémoire à l'échelle du massif, pédagogie et commercialisation.
Il sera animé par un comité de pilotage regroupant les communautés de communes ou les associations gestionnaires des sites, Vosges Développement, le conseil scientifique et l'ADT de Haute-Alsace.
 - Mercatique événementielle territoriale pour 50 000 € (congrès de la Fédération Nationale des Gîtes de France et de la Fédération du Club Vosgien, assemblée générale de la Fédération Française de Ski, soutien au développement et à la promotion du tourisme de mémoire et militaire, 50^{ème} anniversaire de la Route Verte et autres événementiels)
 - Poursuite des actions liées à la promotion collective du Massif des Vosges pour 15 733 € (quote-part ADT 68), l'ADT du Haut-Rhin assurant la maîtrise d'ouvrage des opérations menées dans le cadre de cette promotion collective en liaison avec les autres partenaires du Massif (Vosges Développement 88, ADT 67 et le CDT 90)
 - ✓ Editions touristiques :
Guide des loisirs hiver 2011
Edition de la carte Massif des Vosges
 - ✓ Promotion touristique du massif des Vosges : salon de la randonnée à Paris en 2011
 - ✓ Ingénierie et communication : Rédaction de deux lettres d'information « Massif des Vosges Tourisme » N° 5 et 6

Le plan de financement prévisionnel portant sur cette deuxième tranche d'actions 2010-2011 prévoit l'obtention espérée d'une subvention à hauteur de 50 % au titre du programme « FEDER-Objectif Compétitivité Régionale et Emploi en Lorraine 2007-2013 », le solde étant pris en compte par les CDT du Massif des Vosges.
 - Autres opérations, montagne, sport et loisirs de nature pour 22 892 €
 - Organisation d'accueils de presse (journalistes, TO, agents de voyage, autres médias TV ou radio), de conférences de presse locales ou délocalisées, d'accueil d'instances touristiques et autres partenaires ;
L'organisation de ces accueils visent à assurer la présence de l'Alsace dans les médias ainsi qu'à développer la notoriété de notre région pour 41 616 €
 - Opérations de partenariat : organismes touristiques à vocations générale pour 20 808 €
 - Publicité - Insertion pour 20 808 €
 - Audio-visuel et tournage de films pour 14 566 €
 - Matériel promotionnel pour 20 808 €
 - Secours en montagne pour 21 000 €
 - Concours de fleurissement pour 43 697 €
 - Médailles du tourisme et autres animations pour 3 100 €
- Apport en capital à la SAS « Destination Haute-Alsace » par le paiement du solde de la souscription à hauteur de 41 135 € ; l'activité commerciale de la SAS a débuté le 1^{er} juillet 2010 et bénéficie de toutes les dispositions légales pour exercer la vente de voyages et de séjours.
- Développement du réceptif ferroviaire TGV Rhin-Rhône pour 93 000 €
L'ADT de Haute-Alsace est co-animateur du cercle Tourisme du Club TGV Rhin-Rhône avec l'Office du Tourisme de Mulhouse.
- Mise en place d'une stratégie touristique triennale :
- Définition des marchés prioritaires : courts séjours - zone à moins de 2h30/3h de TGV
Dijon, Chalons et Beaune
Paris-Gare de Lyon
Marseille et Lyon

- Elaboration de produits tourisme TGV Rhin-Rhône (musées - tourisme d'affaires et manifestations d'entreprises - Route des Vins d'Alsace - Ballons des Vosges à pied et en vélo - Sundgau et Jura alsacien avec Bâle et Delemont - Oenotourisme en Alsace et Bourgogne.
 - Participation à des opérations de promotion dédiées au TGV (micro-marché)
- Opération de cobranding avec les partenaires touristiques et entreprises pour 35 000 €.

2.2 Périmètre lié à l'INGENIERIE et au DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le périmètre Ingénierie et développement touristique **s'élève à un montant prévisionnel de 101 660 € en actions et missions** pour 2011.

Présentation des principaux axes pour 2011 :

- Réalisation ou participation à des études contractées en accompagnement d'un projet touristique déjà existant (perspective d'évolution du projet) ou à réaliser pour 60 000 €
- Mission d'accompagnement de la labellisation (clévacances, tourisme handicap et divers) pour 4 000 €
- Assistance à la recherche d'acteurs et d'opérateurs pour 12 660 €
- Partenariat transnationaux pour 10 000 €
- Coopération décentralisée pour 15 000 €

Il est à relever que ce périmètre est davantage impacté en charges de personnel qu'en actions et missions directes.

L'objectif principal de ce périmètre vise à :

- ✓ apporter conseil et assistance aux porteurs de projets publics et privés,
- ✓ assurer l'instruction des dossiers de demande de subvention en matière d'investissement touristique et d'études.

2.3 FONCTIONNEMENT GENERAL

Le périmètre fonctionnement général **s'élève à un montant prévisionnel de 302 577 €**. Il inclut les charges liées au fonctionnement de la structure : téléphone-fax-hébergement internet, affranchissement, fonctionnement du parc informatique (locations mobilières et maintenance), fournitures de bureau, abonnements, cotisations, prestations de nettoyage, honoraires, assurances, autres frais divers, taxe d'habitation, frais de déplacement et mission (hors salons et opérations de promotion).

3. SYNTHESE DES PERIMETRES

Pour chaque périmètre d'intervention, l'ADT prévoit au titre de l'année 2011 les dépenses suivantes (synthèse charges de personnel et actions touristique) :

Promotion touristique : budget global : **1 440 047 €** (529 390 + 910 657)

Ingénierie et développement touristique : **611 511 €** (509 851 + 101 660)

Fonctionnement général : **553 442 €** (254 665 + 302 577 - (2 700 cotisations + 1 100 produits financiers soit 3 800)

Subvention sollicitée : total des 3 périmètres pour un montant de **2 605 000 €**

AVENANT N°4 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT AVEC L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE HAUTE-ALSACE

Vu le traité instituant la Communauté européenne et notamment ses articles 87 et 88 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales;

Vu les délibérations de l'Assemblée Plénière du Conseil Général du Haut-Rhin n°CG-2008-5-2-1 du 11 et 12 décembre 2008, n° CG-2009-5-2-3 du 10 décembre 2009, n°CG-2010-2-9-1 du 25 juin 2010, n° du 7 décembre 2010 et la délibération de la Commission Permanente n°CP-2009-4-2-5 du 20 mars 2009 ;

Vu la convention pluriannuelle de partenariat entre le Département du Haut-Rhin et l'Agence de Développement Touristique de Haute-Alsace,

Le Département du Haut-Rhin, dont le siège est 100 avenue d'Alsace – 68000 COLMAR, représenté par le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Monsieur Charles BUTTNER,

ci-après dénommé « Le Département »,

d'une part,

ET

L'Agence de Développement Touristique de Haute-Alsace dont le siège est 1 rue Schlumberger – 68000 COLMAR, représentée par son Président, Monsieur Eric STRAUMANN,

dénommée ci-après « l'ADT ».

d'autre part,

PREAMBULE

Une convention triennale de partenariat entre l'Agence de Développement Touristique de Haute-Alsace (ADT) et le Conseil Général a été adoptée lors de la Séance Plénière du Conseil Général du Haut-Rhin du 11 et 12 décembre 2008 et signée le 26 janvier 2009.

Il est précisé que l'Agence de Développement Touristique de Haute-Alsace est depuis son Assemblée Générale du 14 juin 2010 la nouvelle dénomination de l'Association Départementale du Tourisme du Haut-Rhin.

La convention triennale de partenariat prévoyait une augmentation de 2 % de la subvention accordée annuellement à l'ADT, soit :

Année 2009 : 2 504 107 €

Année 2010 : 2 554 000 €
Année 2011 : 2 605 000 €

Il est précisé que le montant attribué en 2010 a fait l'objet de l'avenant à la convention triennale n°3 qui a maintenu la somme attribuée en 2010 au montant de la subvention votée en 2009, soit 2 504 107 € (délibération n° CG-2009-5-2-3).

Comme prévu dans la convention triennale, l'ADT a sollicité une subvention de 2 605 000 € pour 2011.

Compte tenu du contexte budgétaire il a été décidé de fixer le montant de la subvention attribuée en 2011 à l'ADT à 2 580 000 € au lieu de 2 605 000 €.

Ceci exposé,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1:

L'article 3.1 « Cadre financier général » de la convention susvisée est modifié comme suit :

Le programme pluriannuel, objet de la présente convention, a été défini en fonction des éléments connus à ce jour. Les montants financiers ventilés aux différents périmètres et nomenclatures d'actions le sont à titre prévisionnel. Toute modification à ce plan est encadrée par les dispositions indiquées aux articles 2.2 et 3.4.

Le Département alloue à l'ADT 68 une enveloppe financière prévisionnelle, sous forme d'autorisation d'engagement triennale, dont le montant est fixé par le Conseil Général. Cette autorisation d'engagement est fixée à 7 663 107 € pour les années 2009, 2010 et 2011. Elle sera mobilisée par l'ADT sous forme de demande de subvention annuelle, soumise à l'approbation du Conseil Général lors du débat sur le budget primitif départemental.

L'échéancier prévisionnel est le suivant :

- année 2009 : 2 504 107 €
- année 2010 : 2 504 107 €
- année 2011 : 2 580 000 €

ARTICLE 2 :

L'article 3.2 « cadrage financier du programme pluriannuel » de la convention susvisée est modifié comme suit :

L'actuel schéma départemental du tourisme et des loisirs arrive à échéance : en conséquence, il est convenu que les crédits prévus par le Département dans le cadre de ce schéma seront maintenus en 2010 et 2011, de façon provisoire et sous réserve du vote des budgets correspondants par le Conseil Général, jusqu'à l'adoption du prochain schéma départemental de tourisme et de loisirs.

Pour chaque périmètre d'intervention, l'ADT prévoit pour chaque année de référence les dépenses suivantes :

- Année 2009 :

Promotion touristique : budget global : 1 408 077
Ingénierie et développement touristique : 582 705

Dépenses de fonctionnement général : 513 325

▪ Année 2010 :

Promotion touristique : budget global : 1 387 182

Ingénierie et développement touristique : 589 946

Dépenses de fonctionnement général : 526 979

▪ Année 2011 :

Promotion touristique : budget global : 1 440 047

Ingénierie et développement touristique : 611 511

Dépenses de fonctionnement général : 553 442

(chiffres figurant dans la demande de subvention de l'ADT pour l'année 2011)

Le détail des périmètres, à l'échelon de détail précisé aux paragraphes a et b de l'article 2.1 figure en annexe 2.

Fait en deux exemplaires originaux,

Signé à Colmar, le

Pour l'Agence de Développement Touristique
de Haute-Alsace

Pour le Département du Haut-Rhin

Monsieur Eric STRAUMANN
Président de l'Agence de Développement
Touristique de Haute-Alsace

Monsieur Charles BUTTNER
Président du Conseil Général

ADT
Agence de Développement Touristique de Haute-Alsace
Exercice 2009

Analyse des données financières :

Les subventions (2 390 K€ en 2009) représentent la quasi-totalité des produits d'exploitation de l'ADT (2 448 K€), dans la mesure où l'association fournit un service gratuit.

En 2009, la subvention départementale s'est élevée à 2 504 K€. Le différentiel s'explique par le fonctionnement du compte commun ADT 68 – ADT 67, qui aboutit à transférer une partie des ressources vers ledit compte. Ce compte permet aux 2 ADT de monter des opérations en commun, dans un souci de meilleure efficacité et d'optimisation des coûts.

Depuis 2009, le bilan de l'ADT 68 intègre sa contribution à ce compte : 303 K€ de produits (ont été ainsi transféré vers ce compte et ont permis de financer 302 K€ d'actions en commun avec l'ADT 67, mais au bénéfice de l'ADT 68. Ces données sont équivalentes pour l'ADT 67.

Les charges d'exploitation 2009 sont en progression de + 232 K€, incluant le transfert expliqué ci-dessus.

Le résultat d'exploitation est légèrement négatif (- 4 K€ pour 2009, comparé à - 18K€ pour 2008) ; le résultat financier et le résultat exceptionnel positifs permettent de dégager un résultat net positif de + 4 K€.

La capacité d'autofinancement (représentant l'ensemble des flux financiers provenant de l'activité) est stable : 20 K€ comparé à 21 K€ en 2008.

Les provisions pour risques et charges correspondent exclusivement à la provision pour indemnités de départ à la retraite (203 K€ au 31/12/2009).

En terme de structure de bilan et des principaux indicateurs financiers, les équilibres sont respectés et la situation financière reste saine.

Après couverture des dettes exigibles, l'actif réalisable et disponible (créances + trésorerie) s'élève à 183 K€ (y compris la créance de 1 K€ relative au compte collectif) .

La trésorerie disponible (387 K€ fin 2009 ; 245 K€ fin 2008) représente 36 jours de fonctionnement (36 jours fin 2008).

ADT
Agence de Développement Touristique de Haute-Alsace
EXERCICE 2009

Chiffres en milliers d'€uros

PRESENTATION SIMPLIFIEE DU BILAN

ACTIF	2007	2008	2009	PASSIF	2007	2008	2009
Immobilisations	11	10	11	Capitaux propres	55	59	62
Stocks				Provisions	163	180	203
Créances	297	295	117	Fonds dédiés	0		
Valeurs mobilières	168	225	359	Emprunts			
Trésorerie	20	20	28	Dettes diverses	419	338	321
Comptes de régularisation	168	34	71	Comptes de régularisation	27	7	
TOTAL	664	584	586	TOTAL	664	584	586

PRESENTATION SIMPLIFIEE DU COMPTE DE RESULTAT

	DONNEES						
	2007	2008	2009		2007	2008	2009
CA							
Subventions d'exploitation	2 640	2 059	2 390	% subv. / pdts d'exploit.	100%	100%	98%
Total produits d'exploit.	2 644	2 065	2 448				
Total charges d' exploit.	-2 693	-2 221	-2 453	% ch. expl. avt dot. / pdts	102%	108%	100%
Cpte coll. tourisme 67/68		138	1				
Mvt s/ fds dédiés	75						
Résultat d'exploitation	26	-18	-4	% rés. expl. / pdts expl.	1%	-1%	0%
Résultat financier	22	21	7				
Résultat exceptionnel			1				
Mvt s/ fds dédiés(*)							
Impôt sur les sociétés							
Résultat net	48	3	4	% résultat net / pdts expl.	2%	0%	0%

Chiffres négatifs : charges

PRINCIPAUX INDICATEURS

	2007	2008	2009
Evolution des produits d'exploitation	14%	-22%	19%
Capacité d'autofinancement (CAF)	21	21	20
Fonds de Roulement (FR)	207	229	254
Besoin en Fonds Roulement (BFR)	19	-16	-133
Trésorerie (FR - BFR)	188	245	387

BFR négatif = ressource de financement

CONVENTION PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT 2009-2011
 AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE HAUTE-ALSACE / CONSEIL GENERAL DU HAUT-RHIN
 PROJET DE BUDGET 2011

	REALISATIONS 2009	BP 2010	BP 2011 Convention Initiale	BP 2011 CD 30/09/2010
CHARGES DE PERSONNEL				
PROMOTION TOURISTIQUE				
	2009 au 31/12	BP 2010	BP 2011 Convention Initiale	BP 2011 CD 30/09/2010
Collecte, traitement et gestion de l'information touristique	2,5	123 641,96	124 388	127 501
Suivi et actualisation des éditions	1			
Site internet	0,5			
Documentation touristique	0,5			
Logistique documentation touristique en nombre	0,5			
Communication externe et promotion + information	4,7	289 143,52	288 273	295 487
Encadrement et coordination de la promotion touristique	0,5			
Promotion Massif des Vosges et communication	0,2			
Promotion touristique (salons, opérations ciblées et accueil presse)	1			
Développement projets transfrontaliers (Interreg) et accueil presse	0,5			
Opération d'animation : fleurissement et médailles du tourisme	0,5			
Information				
Accueil et standard téléphonique	0,5			
Assistance à la promotion et à l'information	0,5			
Conception production et commercialisation de produits ou services	1,3	59 074,70	54 569	55 935
Conception de produits touristique et organisation d'accueil de délégation	0,5			
Conduite de projets liés au Massif des Vosges	0,8			
Gestion d'actions spécifiques	0,5	22 252,18	24 689	25 307
Animation touristique "Patrimoine et Nature" (valorisation du patrimoine bâti et naturel)	0,5			
s/total 1	9	494 112,35	491 920	504 230
INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE				
Diagnostic, étude et conseil marketing	1,5	103 118,95	97 933	100 384
Diagnostic, conseils et assistance aux porteurs de projets	0,5			
Etude de plan d'actions et marketing	1			
Assistance administrative et qualification de l'offre	2,01	109 874,42	108 793	111 515
Labellisation Tourisme handicap et développement de la montagne	0,51			
Labellisation Clévacances	0,5			
Gestion administrative des organes exécutifs	0,5			
Assistance administrative	0,5			
Assistance à la recherche d'acteurs	0,75	54 411,83	55 071	56 449
Prospection et recherches d'investisseurs - Animation des experts touristiques	0,25			
Assistance à la recherche d'investisseurs	0,5			
Animation de réseaux et intermédiation	1	87 282,31	88 257	90 466
Partenariat transnationaux, coopération, contacts acteurs touristiques	0,5			
Intermédiation	0,25			
Coopération touristique	0,25			
Gestion d'actions spécifiques (ex. pour le CG)	2,25	131 946,62	139 891	143 392
Assistance et accompagnement des porteurs de projets	1			
Mise en valeur du patrimoine bâti et naturel	0,5			
Accompagnement des porteurs de projets (projets hôteliers notamment)	0,5			
Coordination administrative et relations CG	0,25			
s/total 2	7,51	486 634,13	489 946	502 206
FONCTIONNEMENT GENERAL				
Direction, secrétariat de direction et gestion	3	247 282,16	247 279	253 467
Direction et management	0,75			
Assistance à la direction et communication	0,25			
Assistante de direction	1			
Administration et gestion	1			
s/total 3	3	247 282,16	247 279	253 467
TOTAL GENERAL				
Charges de personnel (effectif 19,51) incluant taxes sur salaires		1 228 028,64	1 229 145	1 259 903

Montant arrondi en €

	REALISATIONS 2009	BP 2010	BP 2011 Convention Initiale	BP 2011 CD 30/09/2010
PROMOTION TOURISTIQUE				
Collecte, traitement et gestion de l'information touristique				
Editions, technologie de l'information et de la communication, site internet, gestion de la documentation touristique				
Communication externe et promotion + information				
Salons, opérations de promotion, de prospection et d'animation touristique, projets Interreg et PER, mercatique événementielle territoriale, opération collective Massif des Vosges, autres opérations montagne-sport et loisirs de nature, accueil de journalistes et autres instances touristiques, coordination (réunions), matériel promotionnel, opérations de partenariat avec les organismes touristiques à vocation générale, publicité insertion, réalisation de film ou autres actions de publicité secours en montagne, fleurissement, médailles du tourisme				
Conception production et commercialisation de produits ou services				
Organisation de manifestation pour le compte de tiers, mise en place SAS, organisation et conduite de projets liés au Massif des Vosges				
Gestion d'actions spécifiques				
Développement du tourisme ferroviaire et des partenariats avec d'autres acteurs touristiques (cobranding)				
INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE				
Diagnostic, étude et conseil marketing				
En interne, veille touristique et études thématiques Sous-traitance d'études spécifiques (consultants externes)				
Assistance administrative et qualification de l'offre				
Dépenses liées à la labellisation (tourisme et handicap, clévacances)				
Assistance à la recherche d'acteurs				
Dépenses (frais de déplacement et de mission notamment) liées à la prospection et à la recherche d'investisseurs				
Animation de réseaux et intermédiation				
Dépenses liées aux partenariats transnationaux et à la coopération touristique				
Gestion d'actions spécifiques (ex. pour le CG)				
Accompagnement des porteurs de projets et des structures intercommunales dans leurs démarches de territoires Suivi et animation de la plateforme technique d'échange et d'information touristique				
FONCTIONNEMENT GENERAL				
Frais de fonctionnement				
Frais de fonctionnement : fournitures, cotisation, honoraires, location matériel informatique, assurances, abonnements, téléphone, etc... + taxes d'habitation + frais de déplacements (hors promotion)				

	REALISATIONS 2009	BP 2010	BP 2011 Convention Initiale	BP 2011 CD 30/09/2010
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS TOURISTIQUES ET FONCTIONNEMENT				
PROMOTION TOURISTIQUE				
	2009 au 31/12	BP 2010	BP 2011 Convention Initiale	BP 2011 CD 30/09/2010
220 218,05	170 000	170 393	180 000	Editions
0,00	20 000	20 000	20 000	Technologie de l'information et de la communication
23 406,80			37 000	Site Internet de Destination Alsace
31 288,37	30 600	31 212	32 000	Gestion documentation touristique
274 913,22	220 600	221 605	269 000	
314 345,45	255 000	242 857	167 860	Salons - opération de promotion et de prospection
192 771,24	44 630	41 616	14 634	Projets Interreg IV (démarrage /région métropolitaine / Lieux mythiques)
26 240			15 000	Projets PER Tourisme de mémoire
47 727,30	40 800	41 616	50 000	Mercatique événementielle territoriale
20 000			15 733	Opération Massif des Vosges FEDER 2010-2011
32 595,95	20 400	20 808	22 892	Autres opérations, montagne, sport et loisirs de nature
1 493,00	14 280	14 566	41 616	Accueil (toutes sections confondues)
20 335,90	13 200	20 808	20 808	Opérations de partenariat organismes touristiques à vocation générale
14 597,73	21 000	34 333	20 808	Publicité - Insertion
39 762,32	42 840	43 697	14 566	Audio-visuel - Tournage films divers
2 500,40	3 060	3 121	20 808	Matériel promotionnel
666 129,29	501 450	484 230	472 522	
141 168,58	63 500	254 898	93 000	Secours en montagne
	50 000		35 000	Concours de fleurissement
			3 100	Médailles tourisme et autres animations
1 082 211,09	895 262	960 733	910 657	
			41 135	(*) Apport en capital SAS Destination Haute-Alsace
			18 582	Accompt SAS
			63 500	Les Produits TGV Rhin Rhône et opérations de promotion micro-marché
			50 000	Opération de cobranding
s/total 1	1 576 323,44	1 387 182	1 464 963	1 440 047
INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE				
92 703,34	50 000	52 020	60 000	Etudes
1 563,72	4 200	4 370	4 000	Labellisation Clévacances, (hors édition) Tourisme Handicap (dépl/mission)
21 517,57	21 800	22 681	12 660	Assistance à la recherche d'acteurs et d'opérateurs
17 178,64	10 000	10 404	10 000	Partenariat transnationaux
9 509,23	14 000	14 566	15 000	Coopération décentralisée
142 472,50	100 000	104 040	101 660	
FONCTIONNEMENT GENERAL				
263 225,66	246 000	255 938	256 077	Fonctionnement général
7 390,00	7 400	7 699	7 500	Taxe d'habitation
32 086,28	39 000	40 576	39 000	Déplact missions réunions (hors actions de promotion)
302 701,94	292 400	304 213	302 577	
1 527 385,53	1 287 662	1 368 986	1 314 894	
TOTAL GENERAL (en dépenses) charges de personnel et actions touristiques + fonctionnement				
				Autres subventions et produits en recette
				Cotisations
				Produits financiers
				Produits/Mémoires frais partenaires
				Subv Etat Promotion MV
				Participation CDT Massif des Vosges
				Produits Mémoires frais partenaires
				Subv Etat MV Etude Bien Etre
				Participation CDT Massif des Vosges
				Autres subventions Etat Etude
				Produits/Mémoires frais partenaires
				SUBVENTION CONSEIL GENERAL 68
				MONTANT TOTAL DES PRODUITS
				Résultat

Synthèse : Charges de personnel +actions touristiques et fonctionnement			
REALISATIONS	BP 2010	BP 2011 Convention Initiale	BP 2011 CD 30/09/2010
2009 au 31/12	2010	2 011	2 011
PROMOTION TOURISTIQUE			
398 555,18	344 988	349 106	401 441
955 272,81	789 723	779 717	780 944
59 074,70	114 281	55 935	106 309
163 420,76	138 189	280 205	151 353
s/total 1	1 576 323,44	1 387 182	1 464 963
INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE			
195 822,29	147 933	152 404	164 825
111 438,14	112 993	115 885	116 453
75 929,40	76 871	79 130	69 619
113 970,18	112 257	115 436	118 872
131 946,62	139 891	143 392	141 742
s/total 2	629 106,63	589 946	611 511
FONCTIONNEMENT GENERAL			
549 984,10	539 679	557 680	557 242
s/total 3	549 984,10	539 679	557 242
TOTAL GENERAL	2 755 414,17	2 516 807	2 628 889
			2 608 800
			2 704,40

Fonct
Promotion
Ingénierie